Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie

**Band:** 9 (1931)

**Artikel:** Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève

en 1930

Autor: Blondel, L.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-727542

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

**Download PDF: 22.11.2024** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



# CHRONIQUE DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 1930

L. BLONDEL.

## Préhistoire et époque romaine.

Molard. — En voulant construire des caves, sous une partie du café des Négociants, place du Molard, 9, sous l'arcade la plus rapprochée des rues Basses, les ouvriers ont découvert une digue de plus de deux mètres de largeur, composée de très gros blocs erratiques. Ces blocs, au niveau du lac, reposaient sur le terrain lacustre. Entre ces pierres on a trouvé un assez grand nombre d'os d'animaux, qui avaient une patine noire.

Cette digue est parallèle à la rive, mais assez en avant de celle-ci, qui passait à l'alignement des maisons des Rues-Basses, côté colline. Nous avons déjà signalé ces brise-lames, qui protégeaient les ports, au moment de la découverte du port romain de Longemalle. Il est probable que ces défenses se prolongeaient devant une grande partie de la grève et aussi au Molard, où le port du Moyen-Age est venu s'installer. Cette digue est plus ancienne que les digues qui ont été faites à partir du XIVe siècle pour supporter les maisons établies sur le lac. Les digues du Moyen-Age sont en général perpendiculaires à la rive et coïncident avec les mitoyens des immeubles, tandis que cette protection est parallèle à la rive et n'a pas de rapport avec les fondations de l'immeuble. On a retrouvé une de ces digues perpendiculaires sous l'annexe du Grand-Passage, rue du Marché.

Ces os ont été recueillis au laboratoire d'anthropologie, par les soins de M. J.-J. Pittard, où ils ont été examinés par M. Donici, assistant de M. le professeur Eug. Pittard <sup>1</sup>. On a émis l'avis qu'ils pouvaient dater de l'époque lacustre. Nous ne pensons pas qu'ils puissent être aussi anciens, car nous avons nous-même retrouvé entre les blocs, parmi eux, de la tuile romaine.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Feuille d'Avis officielle, 11 juillet 1930.

Les os déterminés dans cette fouille appartiennent à des animaux divers: cochon, chèvre, cerf, mouton, bœuf et équidé de petite taille.

En somme cette digue correspond, comme alignement, aux blocs amoncelés, signalés par B. Reber à l'angle de Longemalle et de la rue de Rive en 1899 <sup>1</sup>. Il est possible qu'il s'y trouve quelques ossements antérieurs à l'époque gallo-romaine, mais l'assemblage des pierres doit dater de la même période que les ports ou même plus tard. En avant de ces digues il devait y avoir un grand nombre de blocs erratiques, dont quelques-uns étaient presque aussi gros que les pierres du Niton. Plusieurs sont encore mentionnés au Moyen-Age, comme la petra conchia à Rive,

citée en 1376 <sup>2</sup>. Beaucoup d'entre eux n'ont disparu qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, en 1826 et 1857 <sup>3</sup>.

\* \*

Rue Chausse-Coq. — En décembre de cette année, on a profondément ouvert la rue Chausse-Coq, pour y établir un nouveau collecteur. Cette fouille a été poursuivie

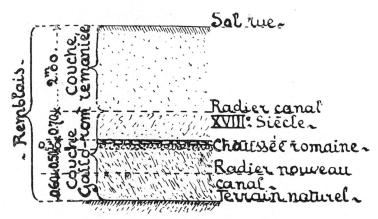


Fig. 1. — Coupe du terrain à la rue Chausse-Coq.

jusqu'à 3 m. 50 en dessous du niveau de la rue. Notre attention a été attirée par le fait que, même à cette profondeur, on ne parvenait pas à la couche naturelle de sable et de gravier. La rue repose sur un remblai extrêmement profond qui, d'après un sondage, doit avoir plus de quatre mètres d'épaisseur.

Si on examine les courbes de niveau et le relief général du terrain dans cette région, on constate en effet que cette rue est sur l'emplacement d'un ravin comblé au cours des siècles <sup>4</sup>. La stratigraphie de ces déblais est intéressante, et nous avons pu l'étudier très exactement (fig. 1).

A 2 m. 70 du sol (cote prise à la jonction des rues Et.-Dumont et Chausse-Coq), on traverse un ancien sol de rue, composé de pavés de petite dimension, reposant sur du gros gravier d'une épaisseur d'environ 30 à 40 cm., encore très dur. Au-dessus de ce sol, il y avait beaucoup de débris d'os d'animaux, de fragments de tuiles romaines et quelques poteries de la même époque. En dessous de cette chaussée,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Genava, III, p. 89.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Archives d'Etat, Finances M.I, fo<sup>3</sup> 187-188.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Genava, I, p. 100.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> L. Blondel, «L'oppidum de Genève», *Bull. Soc. d'Hist. Cenève*, t. 4, p. 352, carte, avec courbes de niveaux.

la terre est plus noire, avec encore quelques os et quelques débris de tuile antique. Comme nous l'avons dit, cette dernière couche doit se continuer encore plus bas, au moins jusqu'à 4 mètres de profondeur. La chaussée doit être du début de l'époque romaine, car les déblais au-dessus sont encore des deux premiers siècles de notre ère.

L'étude des poteries trouvées au-dessus de la chaussée antique, déposées dans un déblai qui n'avait pas été remanié depuis cette époque (j'en excepte deux mètres superficiels qui ont été souvent bouleversés) est instructive, bien que les fragments récoltés soient en petit nombre et de très minime dimension. Nous avons recueilli une douzaine de débris provenant de vases romains à glaçure rouge. Un seul d'entre eux avait une décoration, partie d'une bordure de médaillon, avec une ligne de grènetis. Un fragment fait partie d'un gobelet en terre, avec vernis rouge brillant, imitant les vraies poteries à glaçure rouge. Il faut y ajouter un petit morceau de poterie ordinaire brune et un autre aussi en terre ordinaire rougeâtre, avec un dessin fait à la roulette.

Les tuiles étaient représentées surtout par des bords de tegulae plates. En dessous de la chaussée antique, nous n'avons pas eu la chance de ramasser des poteries, sauf un très petit morceau de poterie grise, mal cuite, et des débris informes de tuiles.

Les ossements d'animaux, beaucoup plus nombreux que les poteries, ont été déposés au Muséum d'histoire naturelle et examinés par M. Louis Reverdin, qui y reconnaît du bœuf de petite race, du cochon, de la chèvre, du mouton.

Ces fouilles offrent un intérêt certain au point de vue de la configuration de l'ancien Bourg-de-Four et des niveaux primitifs. Nous sommes persuadés que la place du forum se prolongeait jusque-là. La série des maisons étroites, qui sépare la place du Bourg-de-Four de la rue Chausse-Coq, ne devait pas faire partie du parcellement ancien, mais a dû être construite seulement au Moyen-Age, probablement sur l'emplacement de boutiques qui bordaient le marché et qui, de provisoires, sont devenues peu à peu définitives. Il est à remarquer que, sur la rue Chausse-Coq, presque toutes les maisons ont leurs murs doublés de contreforts, ce qui indique qu'on les a édifiées sur un terrain peu solide, en remblais. Du reste, encore au XVe siècle, cette rue s'appelait « d'Enfer » (infernum), soit d'en bas, dénomination qui convient parfaitement à une rue établie dans un bas-fond 1.

\* \*

La région de Plainpalais et l'Arve. — Les nombreuses constructions qui se sont élevées le long de la rue Prévost-Martin, au Pré Jérôme, ainsi que plus près de l'Arve, à la rue de l'Aubépine, ont attiré notre attention, non point qu'on y ait fait des découvertes archéologiques importantes, mais parce qu'elles nous permettent de vérifier les couches de terrain. En un seul endroit, dans les fouilles de l'immeuble situé à

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L. Blondel, «Bourg-de-Four», Bull. Soc. d'Hist. Genève, t. 5, p. 127.

l'angle de la rue de l'Aubépine et de la rue de la Ferme prolongée, on a trouvé deux roches taillées d'origine romaine. L'une est un claveau de dimension importante (longueur, 0 m. 69; hauteur, 0 m. 61; largeur, 0 m. 36; la partie non taillée en biseau, hauteur 0 m. 32). L'autre est un bloc rectangulaire avec des entailles postérieures.

Cette découverte qui paraît insignifiante est cependant intéressante, car nous savons que dans cette localité (campagne Prévost-Martin) on a trouvé au début du siècle dernier « une inscription et aussi grande quantité de matériaux de construction qui indiquaient un pont » ¹. La rue de la Ferme est dans la prolongation exacte de la rue Prévost-Martin, l'ancienne route impériale. C'est près de là que le tracé rectiligne est rompu par les alluvions postérieures de l'Arve et que devait, en effet, se trouver la tête du pont romain menant à Carouge. Les deux roches se trouvaient enfoncées derrière un vieux mur de campagne. Il est probable que quand on prolongera la rue Prévost-Martin sur la rue de la Ferme, on découvrira d'autres matériaux antiques.

Partout, dans les fouilles, nous avons reconnu la même disposition stratigraphique du terrain. En dessous d'une mince couche de terre végétale se superposent des bandes de gravier horizontales, séparées par des couches de sable fin, indiquant bien des alluvions tardives de l'Arve.

Les cours successifs de l'Arve ont été peu étudiés, car leur étude est difficile, à cause de leur variation constante. Cependant, comme nous le verrons plus loin, il est à notre avis possible de repérer les principaux déplacements de cette rivière au cours des siècles. A ce propos nous avons relevé une description de ces lits différents par le philosophe Abauzit, qui écrit les lignes suivantes entre 1735 et 1737 <sup>2</sup>. A cette époque, il y avait encore peu de maisons dans cette région et l'on voyait beaucoup mieux que de nos jours les dénivellations du terrain.

« Terrain changé au midi de Genève, par l'éloignement de l'Arve. » « Tout le terrain au midi de Genève, depuis le bas de Saint-Léger jusqu'au pré de Pinchat, de Carrouge, de Lancy, a dû être sous l'eau, de manière que Genève occupoit le haut d'une presqu'île. Cette espèce de lac ou marais, formé en partie par la rivière d'Arve qui s'y embouchoit entre les deux coteaux de Pinchat, et en partie par l'eau du Rhône ou du lac, qui regorgeait, avant que le Rhône eut creusé son lit, est nommé le Lac Rouge (?) dans de vieilles reconnaissances qu'on m'a dit avoir vues du sieur Veillard, et il y a des preuves de ceci dans la nature du terrein qui est tout rempli de cailloux. » « Lorsqu'on creusoit le fossé pour la contregarde du bastion Bourgeois on y trouva une file de pieux qui n'a pu servir qu'à une chaussée pour éloigner les eaux de l'Arve. »

« A Carrouge, chez M. le professeur de la Rive, on a trouvé 15 piés dans la terre, parmi le gravier et les cailloux, un fer de pique, un couteau, qui sont d'airain ou de cuivre jaune <sup>1</sup>. »

<sup>3</sup> Bibliothèque publique, Ms. hist. gen. No 153.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir note No 2, annexée au plan des cours de l'Arve.

- A. « Depuis les pieux dont j'ai parlé jusqu'au bout du nouveau glacis, il y a un rideau ou parapet naturel, qui étoit le bord de l'Arve, laquelle se retiroit. Ce parapet commence au-dessous de la hauteur de la maison de M. Barraban et suivoit le long des hutins de l'Hopital jusqu'à la maison de M. Franconis qui a été démolie. » (démolie entre 1732 et 1735).
- B. « La rivière ou le lac se retirant encore, forma un nouveau bord, qui règne depuis la maison (aujourd'hui de la famille Mollet) de M. Flournois, presque parallèle au rideau dont je viens de parler. »
- C. « Troisième bord, de là suivoit depuis la maison de M. Miège, parallèle à la deuxième, au-dessus des prés de M. Mestrezat, et autres jusqu'à celui de M. Franconis. Tout cela est à peu près ainsi en profil (dessin schématique) ». « M. Baulacre le pasteur m'a dit que les rideaux correspondent à ceux qui sont par delà l'Arve. » (Le rideau du bastion Bourgeois.)

Nous avons déterminé exactement sur le terrain les points indiqués par Abauzit. La maison Barraban est celle de M. Ed. Claparède à l'entrée de Champel, celle de M. Franconis, disparue dans les glacis des nouvelles fortifications, se trouvait dans le mas compris entre le boulevard du Pont-d'Arve, la rue Gœtz-Monin et la rue Micheli-du-Crest; enfin, la maison Flournois était en dessous de Beau-Séjour, celle de M. Miège existe encore et fait l'angle entre la rue de l'Aubépine et le chemin de la Roseraie. Les autres prés, Mestrezat, Franconis, le long de l'Arve, sont faciles à déterminer. Le point le plus intéressant de ce passage d'Abauzit se rapporte à la digue retrouvée dans le fossé de la contregarde du bastion Bourgeois (en face de la Comédie). Cette lignée de pieux doit être fort ancienne et certainement du début de l'époque gallo-romaine. Dans leurs grandes lignes les observations d'Abauzit me semblent exactes en ce qui concerne Plainpalais, et nous les avons reportées sur une carte (fig. 2). Mais il n'a indiqué que les rivages bien délimités dans le terrain par les changements de niveaux; ils le sont encore, entre autres la ligne B, entre l'Hôpital et la rue Prevost-Martin. Il y a un certain nombre d'appréciations, comme le nom de «lac rouge», qui sont fantaisistes; la question du cours de l'Arve sous Lancy se rapporte à une période beaucoup plus ancienne.

La ligne A est certainement encore préhistorique, elle constitue la falaise proprement dite et doit se relier, non au bastion Bourgeois, mais à la hauteur au-dessus de Saint-Léger, vers la rue Beauregard. La lignée de pieux découverte dans le fossé doit correspondre à un rivage postérieur, entre autres la ligne B.

Il faut se représenter que toute la région entre la sortie du défilé de Champel-Pinchat, jusqu'au Rhône, formait un vaste delta marécageux, avec de nombreux

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La campagne de la Rive est actuellement la campagne Spahlinger à Grange-Collomb. A ce propos, voir d'autres trouvailles mentionnées dans Abauzit, vases trouvés en 1725 à cet endroit. Bibl. publ., Mss. J, Nº 9.

bras de la rivière, des îles ou bancs de sable. Quand nous parlons des rives du côté de Genève, cela n'implique pas que ce soit toujours le cours principal de la rivière, à certaines époques ce pouvaient être des lits secondaires. Enfin il faut distinguer entre

les cours relativement stables du torrent et les périodes d'inondation qui recouvraient toute la basse plaine.

Nous croyons qu'entre les lignes B et C d'Abauzit, il y a eu, même à l'époque historique, des cours intermédiaires, que l'on peut parfaitement fixer grâce aux données topographiques, fournies par les parcellements, les principales voies de communication et les données de l'histoire. La première de ces artères et la plus importante est la rue Prevost-Martin, qui allait en ligne droite, du pont à Saint-Léger. Le point de rupture de l'alignement rectiligne, qui correspond au rivage de l'époque impériale romaine, est à la Cluse, soit à la place

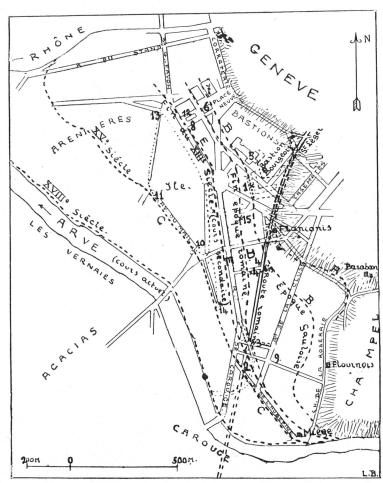


Fig. 2. — Carte des cours de l'Arve et des trouvailles romaines dans cette région.

actuelle des Augustins. Ce point correspond au tracé C d'Abauzit. Il est certain que toute cette rue était établie à cette époque sur terrain ferme, en dehors du lit de l'Arve, mais qu'elle a été construite parallèlement au cours, non loin de la rive. Il faut donc tracer une ligne intermédiaire D, qui s'incurve de façon à rejoindre à peu près le tracé B, beaucoup plus ancien, sur l'emplacement de la place des Philosophes. La limite des communaux, encore au XVe siècle, nous fournit une démarcation pour établir cette rive.

Puis les Genevois ont par des travaux de défense repoussé les eaux selon le tracé E; il correspond à la route de Carouge, qui n'est pas autre chose qu'un

ancien chemin de rivage. Ce déplacement s'est produit de l'époque impériale romaine jusqu'à la fin du XIIIe siècle. Mais à cette dernière date le cours principal de l'Arve devait déjà suivre le tracé C, et seul un bras secondaire devait longer le tracé E.

Il faut constater que les communaux de Palais ont subsisté jusqu'au XVIe siècle dans tout l'espace compris entre la route de Carouge et le cours actuel de l'Arve. Ces communaux sont des atterrissements de l'Arve qui appartenaient à l'évêque, prince de l'Empire, en vertu de ses droits ripuaires <sup>1</sup>. Il est probable qu'au début du XIVe siècle une grande île formait la plaine actuelle, qu'un bras secondaire la séparait de la route de Carouge et que le cours principal suivait déjà, comme nous l'avons dit, le tracé C, le long de l'avenue du Mail. En 1263, on appelait encore le terrain sur lequel est venu s'établir le couvent des Dominicains (théâtre actuel), « li charmurs de Palais », soit les digues de Palais <sup>2</sup>.

L'effort du XIVe siècle a cherché principalement à supprimer le bras secondaire de l'Arve en soudant l'île dont nous avons parlé. Ce fait coïncide avec l'acte de 1329 par lequel l'évêque cède à la communauté la jouissance de ces terrains de pâture. Mais, en 1382 encore, les crues parviennent jusqu'au verger des Dominicains qui construisent des digues pour se protéger, ce qui amène un conflit avec les seigneurs de Ternier qui possédaient le Bois de la Bâtie et les terrains de la rive gauche de l'Arve. En effet, les eaux repoussées causaient des dégâts sur l'autre rive.

Pour protéger ces nouvelles acquisitions, il ne suffisait pas de faire des digues, il fallait créer un nouveau lit de la rivière. Nous savons qu'après de nombreuses disputes avec les seigneurs de Ternier, dépendant des comtes de Genevois, possesseurs de la rive gauche, un accord intervint avec eux en 1445. Les Genevois achètent les Vernets (Vernaies), y construisent des fossés pour détourner l'eau, élèvent des digues entre le pont de Carouge et la Jonction, un peu en avant de la ligne C. Ils acquièrent définitivement par ces travaux non seulement la plaine de Plainpalais, mais les Arénières, vers la Jonction. Ces Arénières sont abergées à des particuliers avec la clause de construire, à leurs dépens, des digues de protection.

Enfin, entre la ligne C du XV<sup>e</sup> siècle et le cours actuel, nous avons les apports du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. On a soudé plusieurs îles ou « harengs », encore visibles sur les plans du XVIII<sup>e</sup> siècle, parce que les îles sont des parties boisées, alors que les bras de l'Arve sont convertis en prés. Les plans de Micheli du Crest les indiquent distinctement <sup>3</sup>.

Il nous a semblé utile de noter sur notre plan les points de trouvailles d'antiquités dans cette région. Nous avons complété la carte publiée par M. Raoul Montandon. Il ne faudrait pas tirer des conclusions absolues de la situation de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir pour cette question: L. Blondel, Les Faubourgs de Genève, p. 20 et suiv.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Charmurs, *ibid.*, p. 34, note 7.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Plans ms. aux Archives d'Etat et plan de la Bibliothèque publique, publ. par M. Fréd. Gardy en 1926.

ces trouvailles, car la plupart se rapportent à des tuiles ou poteries trouvées dans le gravier, dont beaucoup ont été roulées et transportées par les eaux. Seules quelques découvertes, surtout dans la région de la rue Prevost-Martin, nous montrent des ouvrages in situ.

Il est à remarquer qu'on a fait de nombreuses découvertes d'objets préhistoriques, des âges néolithique et du bronze, soit sur la rive gauche actuelle de l'Arve (ancien village suisse), soit à la Jonction et au bord du Rhône. Ceci nous prouve que toute cette localité était assez habitée, surtout à l'époque du bronze, à cause des facilités procurées par l'eau. Par le fait du déplacement de l'Arve, beaucoup de ces trouvailles doivent appartenir à des îles ou à l'ancienne rive gauche. Nous ne les avons pas indiquées sur le plan, les lieux de récolte de ces objets préhistoriques étant souvent trop peu précis, mais nous pensons aborder une autre fois cette question des établissements du bronze sur les bords de l'Arve, car elle n'a jamais été sérieusement étudiée.

Nous ajoutons ici la liste des trouvailles monétaires, assez nombreuses le long de la voie romaine; un manuscrit de H. Gosse en mentionne plusieurs. Elle reste forcément incomplète, car depuis lors on a recueilli encore beaucoup de pièces dans ces quartiers.

« Trouvé en mars 1854, près le pont d'Arve, aux Grands philosophes, campagne Prevost-Martin: Moyens-bronzes de Faustine, Auguste, Claude, Maxime Hercule. Août 1850, près du pont d'Arve, au nord du chemin des Grands Philosophes: Moyenbronze de Magnence. En 1835, au bord du Rhône, lorsqu'on a nettoyé les fossés de la Coulouvrenière: Moyens-bronzes de Crispine, Gratien, Marc-Aurèle, petit bronze d'Auguste <sup>1</sup>. Aux Petits Philosophes, près de l'ancienne école des frères ignorantins, bronze de Domitien <sup>2</sup> » (derrière l'église Saint-François.).

La question des cours de l'Arve a une grande importance pour l'histoire du développement de Genève. Ce torrent lui a causé au cours des siècles beaucoup de désagréments et d'inquiétudes. Un des soucis constants des Genevois a été d'éloigner de ses murs ce cours d'eau trop impétueux et de le canaliser.

Liste des trouvailles romaines, indiquées sur la carte des cours de l'Arve.

- 1. Lignée de pieux et digue, fossé de la contregarde du bastion Bourgeois. (Mémoire Abauzit, voir ci-dessus.)
- 2. Matériaux provenant d'une tête de pont. (Voir ci-dessus et Procès verbal Soc. d'Hist. Genève, 24 novembre 1859.)
- 3. Canal romain. (Procès verbal Soc. d'Hist. Genève, 24 novembre 1859 et Journal de Genève, 5 juin 1859.)

<sup>1</sup> Archives du Musée archéologique, papiers H. Gosse.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Blavignac, Carnet Nº I, sommaire des procès-verbaux Soc. d'Hist. Genève.

- 4. Restes de murs, tour, etc., maison Joly, angle rue de la Violette-rue Prevost-Martin.
- 4<sup>bis</sup> Briques romaines liées par du ciment, et médailles, maison Lagier, chemin neuf des Philosophes (rue de la Violette). (Blavignac, Carnet nº I, Sommaire des procès verbaux, Soc. d'Hist. Genève.)
- 5. Poids en terre cuite, briques. Université et bibliothèque. (R. Montandon, Genève des origines aux invasions barbares, p. 156, nº 3, p. 164, nº 87.)
- 6. Débris divers, statuette en marbre, demi-lune de Neuve. (Montandon, p. 161, nº 60.)
  - 7. Tuiles, briques, bague. Théâtre. (Montandon, p. 163, nº 80.)
  - 8. Tuiles. Société des Amis de l'Instruction. (Montandon, p. 156, nº 1.)
- 9. Briques. Ancien bâtiment des tramways à la Cluse. (Montandon, p. 157, nº 12.)
  - 10. Tuiles. En face du Temple. (Montandon, p. 160, nº 42.)
- 11. Fragment de statue en marbre. Chemin Gourgas, campagne de Luc et fragment de statue colossale, maison Mochel, *ibid*. (Montandon, p. 158, nº 29, p. 161, nº 56).
  - 12. Tuiles, rue de la Plaine. (Montandon, p. 161, nº 56.)
- 13. Inscription, briques, tuiles et digue du Moyen Age? aux Savoises (Montandon, p. 163, nº 75; D. Colladon, Archives des sciences physiques et nat., 15 octobre 1874.)
  - 14. Briques roulées. Propriété Vignier. (D. Colladon, op. cit.)
  - 15. Clochette en bronze. Chemin des Voisins. (Montandon, p. 164, nº 90.)

\* \*

Rue Verdaine. — La démolition des dernières maisons qui se trouvaient au bas de la rue Verdaine, entre la rue du Vieux-Collège et la rue de Rive a été exécutée cette année (anciens nos 6-8-10). Ces immeubles ne présentaient pas grand intérêt, seul le no 6 avait encore quelques fenêtres en accolade. On a trouvé dans le mur de face de cette maison, préservée par une double plaque de plomb, une monnaie de 1589 très bien conservée portant l'inscription: « Aux soldats de Genève, 1589 ».

Bien que ces immeubles soient déjà un peu loin de la rive, nous espérions repérer dans les fondations quelques traces du port romain, mais les trouvailles ont été peu importantes. Nous n'avons guère remarqué qu'à l'angle des rues Vieux-Collège et Verdaine, à la base d'un puits perdu, des fragments de poterie antique, soit des tuiles et des débris d'amphores. La fouille pour la pose du collecteur, au bas de la rue Verdaine, a été plus intéressante, car elle a été poursuivie jusqu'à la rue de Rive. On a tout d'abord traversé la digue antique de la rive, qui se prolongeait jusque sous l'ancien grenier à blé. Elle se composait, en cet endroit, d'une double rangée de

pilotis. J'ai récolté aussi des morceaux de poterie antique, roulés par les eaux, poterie rouge et noire et débris d'amphores, mélangés à quelques os d'animaux.

L'emplacement de la digue est exactement dans l'alignement de celui que j'ai relevé en 1922 et 1925, le long de la rue de Rive <sup>1</sup>.

Varembé. — Dans le sommet du triangle de terrain, compris entre la route de Fernex et le chemin Madame, en construisant les fondations pour l'immeuble de la coopérative, on a découvert, à 0 m. 40 de profondeur, tout un amas de tuiles et de briques romaines. Cette constatation a été faite le 1<sup>er</sup> mai 1901 par M. Emile Rivoire, qui nous l'a communiquée récemment. Ces débris se trouvaient à front du chemin Madame, en face de la campagne Rigot, soit Varembé.

Chancy. En février de cette année, la commune de Chancy a commencé un travail d'élargissement du chemin dit « la Rue ou Ruaz », à son débouché sur la route cantonale qui mène au pont du Rhône. Ce chemin, qui est le premier que l'on rencontre à main gauche, après la mairie, avant la descente sur la douane. Dès les premiers coups de pioche on a rencontré un mur épais dans le talus de la route. Le tronçon mis à découvert est presque parallèle à la route cantonale. Tout auprès, il y avait des tuiles antiques à rebord et des fragments de tuiles plus épaisses, sortes de dallages, avec des dessins concentriques. Cet ouvrage romain confirme l'existence de substructions dans le pré, en forme de plateau, qui s'étend entre la rue et la propriété de la cure.

On savait déjà qu'il y avait, à peu de profondeur, tout un réseau de murs dans cette localité, car le propriétaire, M. Bouvier, l'avait constaté pendant les années de sécheresse, l'herbe sur les murs devenant jaune. D'autre part en plantant des arbres on avait touché des maçonneries. Aussi haut que l'on recherche les noms des propriétaires pour ces terrains, on ne trouve aucune mention de maison. Au XVIe siècle, le pré s'appelait « Es Carrels ou Es Carrés », plus tard « En Marchandy ».

Cette indication nous prouve que le village de Chancy est en partie établi sur des fondations gallo-romaines, probablement une villa. Du reste, le dessin très régulier du plan des rues du village doit remonter à une disposition très ancienne. Le travail de rectification de la route n'a pas été continué et nous réserve certainement des découvertes intéressantes.

Versoix. — M. Ad. Jayet nous signale qu'on aurait retrouvé un aqueduc qui pourrait être une des branches dérivées de l'aqueduc antique de Versoix. On l'a coupé en posant une conduite d'eau pour une nouvelle villa construite en bordure de la route Versoix ville-Sauverny. Cette villa est au tournant de cette route, côté colline, au-dessus de la ligne de chemin de fer, à 120 mètres du pont du chemin de fer

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Genava, III, p. 85 et suiv.

(point 403 de la carte Siegfried en deux feuilles). Le point de rencontre de ce canal se trouve à env. 20 mètres au sud de la dite villa. N'ayant pu voir moi-même cette découverte, je la signale sans pouvoir donner des précisions à son sujet, mais il semble établi que l'aqueduc, trouvé près d'Ecogia, alimentait plusieurs villas, dont une seule, celle qui s'élevait sur l'emplacement du château, nous est connue <sup>1</sup>.

4

### MOYEN AGE.

Clocher de Saint-Gervais. — Cette année, l'église nationale protestante de Genève a fait procéder à la réfection du clocher de Saint-Gervais. Cette tour n'avait pas été touchée au moment de la restauration du reste du temple en 1903 et il était urgent d'entreprendre des travaux importants. Nous avons à cette occasion cherché l'histoire de ce monument, car après l'inspection de cet édifice, avec M. Bordier, architecte, nous nous sommes rendu compte qu'il avait subi d'importantes modifications au cours des siècles, surtout en ce qui concerne son couronnement.

La tour est datée par un bas-relief portant les armes de l'évêque François de Mies, avec l'inscription de 1435; nous reviendrons plus tard sur cette sculpture. Mais c'est tout ce que nous savons sur sa première construction, car les comptes de la fabrique ne nous sont point parvenus et les Registres du Conseil manquent pour cette période.

Jusqu'à la Réforme, nous n'avons pas de renseignements précis, mais après 1536 les mentions du clocher deviennent plus fréquentes à cause des veilleurs et gardes qu'on y entretenait. En effet, l'église touchait les murs et, cette partie de la ville étant très exposée, le clocher était bien placé pour surveiller aussi bien les abords de la ville que le faubourg lui-même. Le 2 mai 1547, le ministre et les sonneurs demandent une horloge (« reloge ») parce qu'ils ne peuvent voir celle de Saint-Pierre. On leur répond qu'ils ne font pas bon guet, mais on leur accorde ce qu'ils demandent ². Le 23 mai suivant, on se plaint que le garde ne fait pas bon guet ni rebat, « mes sa femme s'ent mesle et frappe les heures sans mesure et est tous les copt yvre, ils doibvent resider tousjours là hault ». La tour commence déjà à se dégrader et le 24 juin 1555, on constate qu'elle « est en danger de thomber en ruyne tellement que si l'on n'y met de l'ordre qu'elle tombera et que ceulx du guet de Sainct Gervais demande(nt) leur porvoire dudit lieu pour y faire le guex pour ce que ne peulvent rien voir ». On décide d'envoyer des experts pour visiter le clocher « pour le faire couvrir comme ils verront estre expédient ».

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Genava, III, p. 64; VII, p. 35.

 $<sup>^2</sup>$  Pour toutes les mentions suivantes voir aux Archives d'Etat les Registres du Conseil: 1547 fo 115 vo; 1555, fos 113 vo, 143 vo; 1562, fos 23, 27 vo, 86; 1563, fos 52 vo, 118, 129 vo; 1565, fos 23, 28 vo, 59.

On songeait aussi à pourvoir la tour d'artillerie et le 26 juillet de la même année on y fait placer 2 pièces sur chevalet et 2 pièces à croq. Le désir d'en faire une tour fortifiée se voit dans le passage du 12 mars 1562; plusieurs des syndics avec des experts vont la visiter pour voir « ce qui sera à faire pour le clochier de Saint-Gervais et comme on le pourra dresser en forteresse ». Le 20 mars suivant un passage important des Registres du Conseil nous apprend ceci au sujet du dit clocher: « Les Srs. commis pour le visiter ont raporté se estre hier transportés avec maistre Jaques Hermet et d'aultant qu'il se fend en haut et est découvert, leur a semblé bon d'en copper en hault jusqu'aux fenestres, ce que fait on y pourra faire un fort et seroyt bon de le couvrir comme celuy de Saint-Pierre. A esté arresté qu'on laisse le clochier comme il est et qu'on le recouvre au meilleur pris qu'il sera possible. »

Ce texte nous permet de comprendre qu'il y avait un couronnement différent du toit actuel et en partie ouvert puisqu'on n'y était pas à l'abri. Le 14 juillet suivant de nouvelles plaintes arrivent au sujet du clocher, mais on attendait sans

rien faire. En 1563, le 14 mai, on lit: « Estant rapporté que ledit clochier est prochain de ruyner et qu'il pleut partout. Arresté qu'on l'accoustre et recouvre au moings mal en attendant qu'on aye meilleur moien d'y bastir et le couvrir à neuf. » On avait beau prendre des décisions, rien ne s'exécutait. Nouvelles plaintes le 11 novembre suivant et nouvelle visite. Enfin, le 6 décembre 1563, il est pris un arrêté important « Item que le conteroleur fasse oster la lanterne qui est au clochier de Saint-Gervais et refasse le couvert à quatre pans, parce qu'autrement il seroit en dangier de



Fig. 3. — Clocher de St-Gervais en 1548.

tomber. » Cette phrase nous explique comment était le haut du clocher: il était couronné par une lanterne, soit une flèche centrale, qui laissait passer l'eau. Voilà pourquoi, l'année précédente déjà, on voulait démolir tout le haut jusqu'aux fenêtres, pour en faire une terrasse.

Si l'on pouvait avoir confiance dans la vue de la chronique de Münster de 1548, vue assez fantaisiste pour l'intérieur de la ville, exacte pour les fortifications, on constaterait qu'en effet le toit du clocher était à quatre pans et terminé par une flèche à base carrée (fig. 3). C'est en tout cas une indication schématique précieuse; elle nous montre que ce toit semble déjà être une couverture de fortune, le couronnement n'ayant jamais été terminé. Cependant le travail ne fut pas encore exécuté; le 7 mars 1565 on visite le clocher qu'on doit toujours faire réparer, le 16 mars il est décidé de le faire recouvrir avec du fer blanc et cette fois on passe à l'exécution, car le dernier mai 1565 le « chappuis » (charpentier) demande à être payé. Nous possédons encore les factures (17 juillet 1565) de Claude de la Palle, marchand

citoyen, de 357 florins, pour la tôle qu'il a employée à la couverture du clocher, soit « sept barilliet à troys cent par barryl à dix sept florins », et celle de Pierre Chappuis du 26 juin <sup>1</sup>.

Il faut attendre jusqu'à l'année 1772 pour retrouver des réparations importantes au clocher. Le 10 mars de cette année la chambre des comptes fait faire un devis par maître Favre pour « rhabiller la face du côté du midiy » ². Le 24 avril suivant on déclare que comme le terrain au pied de la tour a été abaissé d'environ 3 pieds, ce qui découvre la maconnerie des fondations et sera d'un mauvais effet lorsqu'on aura revêtu la tour en pierre de Lausanne, on décide de placer des assises de roche qui s'élèveront à 4 pieds au-dessus du pavé. Le total de cet ouvrage représente 64 quartiers de roche. On élargit une des fenêtres du clocher, on refait toute la ferblanterie et aussi la face au couchant, qui n'était pas prévue en premier lieu. Le 30 octobre la restauration du clocher se monte à florins 11893,4. Les parements en pierre de Lausanne sont ceux qui ont subsisté jusqu'à nos jours, mais les fondations n'étaient pas solides. En 1778 on rebouche des fissures. En 1809-1810, le clocher est signalé comme très défectueux. Quelques travaux de consolidation sont faits, car il y a des fissures et c'est à ce moment qu'on place les clefs et les crampons de fer qui lui ont permis de rester debout jusqu'à cette année 3. Enfin, en 1843, on refait le toit de l'escalier du clocher et la couverture en ardoises ne date que de 1888.

La base du clocher et les combles étaient habités par le chantre et le marguillier. Après un commencement d'incendie on les déloge du clocher, en 1845.

La construction du clocher a pu être examinée complètement, grâce aux échafaudages qui ont été établis pour sa restauration. Il présente en plan un quadrilatère de 12 m. 25 sur 11 m. 15. Au niveau de l'église il renferme une chapelle voûtée en berceau. Droit au-dessus on trouve une autre chapelle qui a déjà été reconnue autrefois 4. D'après les culs de lampe et les retombées des nervures qui existent encore aux angles on voit que cette chapelle supérieure devait être voûtée sur croisées d'ogives. L'ouverture sur l'église a été murée et nous n'avons pas encore pu déterminer l'attribution de cette chapelle. Les autres étages ne sont pas voûtés et n'ont que des planchers avec des charpentes qui supportent le poids des cloches. Une cage d'escalier était ménagée dans une tourelle accolée à la face rue des Corps-Saints, couverte par un simple toit plat à une pente. Cet escalier devait monter plus haut, car il se prolongeait jusqu'à mi-hauteur de l'étage du beffroi proprement dit. Cette tourelle, en très mauvais état, aux murs de faible épaisseur, était une adjonction postérieure,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Archives d'Etat, Portef. comptes et mandats, Finances P. 9.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> *Ibid.*, Chambre des comptes, 10 mars 1772, p. 149; 24 avril, p. 160; 9 juin ,p. 170; 13 juin, p. 172; 20 juin, p. 175; 30 octobre, p. 198.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Pour les dernières dates, voir: A. Guillot, Le temple de St-Gervais à Genève, 1903. <sup>4</sup> Robert Moritz, Etude sur la reconstitution et la restauration du temple de St-Gervais à Genève, Bulletin technique de la Suisse romande, 1905.

car sa maçonnerie n'était pas liée au gros œuvre de la tour. Sa date de construction est inconnue. Il est à remarquer que sur cette face le beffroi est éclairé par deux grandes baies, la troisième n'ayant jamais existé. La restauration prévoit l'ouverture de cette troisième baie, avec le rétablissement des moulures à toutes ces fenêtres, moulures en quart de rond, qui avaient disparu sur deux faces du clocher.

Il existe encore trois cloches, une de 1493, une sans date avec inscription gothique et une de 1786, toutes trois décrites par MM. Cahorn et Mayor <sup>1</sup>. La toiture si souvent modifiée était d'un effet peu heureux, surtout depuis sa restauration de 1888, avec une gouttière beaucoup trop saillante, cachant la moulure terminale du clocher. Ce cordon n'était pas au même niveau sur toutes les faces; sur le côté de la place du Temple, il se trouvait sensiblement plus bas, ce qui montrait bien qu'on avait apporté des modifications dans le couronnement de la tour. Le nouveau toit est établi avec une pente avec profil droit venant se terminer au nu du cordon, de façon à mieux couvrir le clocher et lui donner plus de corps. On a établi un nouveau chevronnage par-dessus l'ancien, qui a subsisté. La boule et le coq, beaucoup trop hauts, seront modifiés, les lucarnes seront supprimées. En démontant la boule on a retrouvé plusieurs papiers parfaitement bien conservés <sup>2</sup>:

- 1. Un papier de 1710 qui décrit la réparation du toit, fait en fer blanc coupé en écailles, au lieu des feuilles entières précédentes, suivi d'un exposé des faits politiques et économiques de 1709-1710.
- 2. Un papier de 1772 (24 mai), qui énumère les réparations faites à la toiture par la Chambre des Comptes, avec les noms des syndics en charge, les ouvriers et les événements politiques de 1769.
- 3. Un papier de 1772 rappelant aussi les réparations du clocher avec les noms des syndics en charge, le prix des denrées, les ouvriers, etc.
- 4. Un petit papier de 1772 du peintre Louis Champod et du doreur du pommeau et de la girouette.
  - 5. Un imprimé, Prononcé des puissances garantes du règlement de 1738.
- 6. Un papier du marguillier Pierre Champury de 1772, qui rappelle les faits politiques, les noms des autorités de 1765-1772, le prix des denrées, etc.

Il nous reste à parler du seul motif décoratif du clocher, les armoiries de l'évêque François de Mies avec la date 1435 (fig. 4). Cet évêque portait dans ses armes: D'azur à la croix double de gueules, à la bordure d'or. Cette sculpture a été entièrement refaite en grès en 1772. Auparavant, Spon nous indique qu'avec le millésime il y avait le jour et le mois à peine lisibles. Soit : « Anno MCCCCXXXV et..... Januar 3 ». On se rend compte qu'au XVIIIe siècle le sculpteur a copié assez impar-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Genava, II, p. 145, 148, 162.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Publ. par M. Thormeyer dans Semaine religieuse, Nos 2 et 3, 1931.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Spon, Histoire de Genève, t. II, p. 348, éd. de 1730.

faitement cette pierre très abîmée ou qu'il a remanié l'ancienne sculpture. Audessus des armoiries, la crosse est indiquée d'une manière schématique. D'autre part le bras inférieur de la double croix est incurvé, mais le sculpteur a négligé de recourber le bras supérieur; ceci nous montre que cet écu devait être bombé, avec des moulures plus saillantes. Les exemples presque identiques des armoiries du cardinal de Brogny, oncle de François de Mies, portant les mêmes armes, sont maintenant déposées au musée. Elles proviennent des Macchabées et sont sculp-

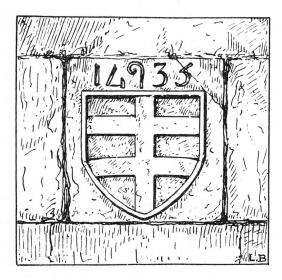


Fig. 4. — Armoiries de l'évêque François de Mies.

tées avec un écu bombé et polychromées. Il serait souhaitable qu'on pût restituer ces armoiries suivant ces exemples et leur donner un caractère plus artistique. A noter que l'étoile, placée au chef à dextre, qu'on trouve dans certains sceaux de l'évêque, n'était pas sur la pierre. On ne sait si elle a disparu ou si elle n'a jamais existé <sup>1</sup>. On n'a pas relevé de traces du cadran solaire mentionné et réparé encore en 1843 <sup>2</sup>.

Les travaux de restauration étaient urgents, car il a été constaté que le gros œuvre, composé de boulets, était complètement séparé des parements, peu profonds, placés en 1772, et que surtout il y avait dans la partie supérieure un sur-

plomb prononcé de la face, côté place du Temple. Ajoutons que M. Bordier a mis tous ses soins à restaurer scrupuleusement ce clocher, en remplaçant la pierre de Lausanne par du grès de Morlay plus dur, tout en conservant les quartiers de pierre qui n'étaient pas trop dégradés.

## Du XVIe siècle a nos jours.

Tour d'Arve. — Par suite de l'élargissement du chemin Dancet et du boulevard du Pont-d'Arve, on a fait disparaître une partie des ouvrages extérieurs de l'ancienne tour d'Arve.

En 1596, on avait transporté le pont d'Arve de Carouge à peu près sur l'emplace-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir sur cette question: Archives héraldiques suisses, 1927, p. 87; 1930, p. 169.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Guillot, op. cit., p. 54.

ment du pont des Acacias actuel. Il avait fallu créer une nouvelle voie d'accès et c'est ainsi qu'on établit la route qui correspond au boulevard du Pont-d'Arve. Le 13 juin de cette même année, le Conseil s'occupe de la question du logement du pontonnier qui n'a plus d'habitation et il décide qu'« on luy face une maison de deça au bout du pont, laquelle serai faite en forme de tour, la muraille de ladite sera forte contre le canon du costé du vent et couchant et foible du costé de la ville et soyt de 24 pieds de tout escaré de vuide, quant à la hauteur qu'en bastissant il y sera advisé ».

Le Conseil voulait non seulement loger son pontonnier, mais créer un point d'appui fortifié à la tête du pont. Le 30 juillet suivant on parle des charrois à faire pour la construction de la tour, mais on constate que le terrain choisi n'est pas solide et qu'il s'enfonce. Le 6 août il est décidé qu'à cause des ravages de l'eau on renonce à cet emplacement, « qu'on construise la dite tour çà haut au Plainpalais » et qu'en attendant on fasse un petit logement pour le pontonnier près du pont. Le lieu du nouvel édifice était reporté plus en arrière, là où s'élève encore la tour. Le 27 août, il y a discussion au Conseil au sujet des pierres qui doivent être apportées du château de Gex pour cette construction et que les gens de Gex n'osent charrier. On y envoie de la ville des charrettes pour charger les pierres 1.

Cette première tour d'Arve a été accrue au cours des siècles de divers bâtiments. Déjà, en 1596, le 24 septembre, le pontonnier demande la construction d'une étable. Le pontonnage d'Arve avec la tour et ses dépendances était affermé par la Seigneurie à des particuliers. Très rapidement on autorise l'établissement d'un cabaret dans la Tour d'Arve et nous savons que dans la célèbre nuit de l'Escalade en 1602, « la patrouille du dehors », qui était chargée de la surveillance hors les murs, visite le cabaret de la tour et se dispute avec le tenancier et ses hôtes. A ce moment-là c'était No. Jean Pertemps qui avait affermé la tour, avec Pierre Guilland et Pierre Jaquet, pour 185 écus soleil. Les fermiers du pontonage étaient exempts de l'impôt sur les revendeurs de vin, pour celui qu'ils vendaient en la tour d'Arve, ce qui était un grand avantage.

L'entreprise de 1602 ayant montré que ce point n'était pas assez fortifié, il est procédé à de nouveaux travaux, tels que guérites et palissades, après décision du 8 février 1603 <sup>2</sup>. En 1651, l'Arve emporte le pont et ses eaux couvrent tous les terrains jusqu'à la tour <sup>3</sup>.

La propriété appartenant à la Seigneurie s'étendait jusqu'au chemin Dancet, et cette parcelle, en dehors des murs (Propriété Temporel) est abergée le 24 mars 1744 à un voisin Paul Maistre. Il se trouvait aussi à l'angle du chemin Dancet et du boulevard du Pont-d'Arve une tour circulaire, qui a été démolie cette année. Cette

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour 1596, voir Reg. Conseil, fos 115 vo, 146, 150, 164; 1597, fo 65.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Reg. Conseil, 1603, fo 72.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Reg. Conseil, 1651, p. 295,

tour était moins ancienne que celles de la tour d'Arve, elle n'existait pas en 1760, mais figure sur le plan Mayer de 1786.

Tout ce domaine reste entre les mains de la Seigneurie, qui l'affermait à des particuliers, jusqu'en 1798, où il est géré, comme bien national, par la Société économique; cette dernière vend cette propriété en 1799 au citoyen Thomas <sup>1</sup>. C'est au logis de la Tour d'Arve que les chefs du parti des « Englués », Pradier, Baudit, d'Hiauville et d'autres, formèrent pendant les troubles de 1796 un acte d'association pour lutter, armes à la main, contre les révolutionnaires de la « Grille » <sup>2</sup>. En 1812,

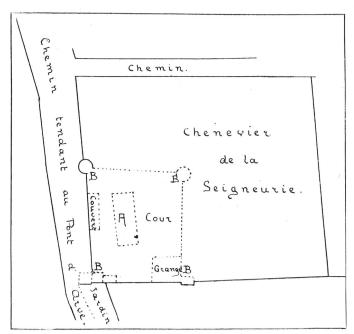


Fig 5. — La Tour d'Arve en 1760.

elle appartient toujours à la famille Thomas et de nos jours c'est une propriété de la commune de Plainpalais.

La tour d'Arve se composait d'une enceinte en forme quadrilatère, d'environ 33 m. sur 35, avec des tours à chaque angle (B) et au centre un édifice rectangulaire (A), la tour proprement dite (plan, fig. 5). Les deux tours le plus près de la ville (d'un peu plus de 4 mètres de diamètre) étaient circulaires, elles ont subsisté jusqu'à cette année. Ouvertes du côté intérieur, leurs murs étaient en boulets et peu épais. Des deux autres tours, côté Arve, à plan carré,

l'une, celle sur la rue, a disparu depuis longtemps dans une correction de la route, l'autre est conservée sous les substructions d'une dépendance. Il subsiste une meurtrière dans la courtine regardant l'Arve. Quant à la tour proprement dite, au centre du quadrilatère, elle est toujours conservée, mais a subi de nombreuses modifications et adjonctions. Elle devait mesurer 16 m. sur 9. Il n'y a plus de fenêtres anciennes, mais les murs mesurent à leur base plus d'un mètre.

Il n'y a jamais dû y avoir de fossés, mais cet enclos était surélevé, en forme de terre-plein, pour commander les terrains alentour. La tour disparue à l'angle du chemin Dancet avait les mêmes dimensions que celles de l'enceinte. Cet ouvrage dans

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Archives d'Etat, Registres de la Société Economique.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Thourel, *Histoire de Genève*, t. III, p. 511.

son ensemble n'avait rien d'une véritable forteresse, il était destiné à résister à un coup de main et à défendre la tête du pont.

Bien que complètement défigurée, la tour d'Arve reste, de beaucoup, le plus ancien édifice de Plainpalais. Le plan à vue de 1690 nous montre que le portail principal, sur l'emplacement de l'actuel, était une porte avec arcade en plein cintre, surmonté d'un avant-toit.

\* \*

Maison Liotard. — On a démoli cette année l'ancienne maison Liotard, appelée Bois-de-Fey. Ce pittoresque immeuble du XVIII<sup>e</sup> siècle, situé sur le chemin Liotard (n° 50), avait une entrée, soit sur ce chemin, soit, grâce à une avenue, sur la Servette. L'accès sur le chemin Liotard était pourvu d'un grand portail en fer forgé et d'une porte pour les piétons sur le linteau de laquelle il y avait encore la date de 1688. Cette propriété était celle dite « de la Servette », qui a donné son nom à tout le quartier. En 1689, elle appartenait à Elisabeth Baulacre ¹. Il est possible qu'il y ait eu dans le gros œuvre de l'immeuble des murs de la fin du XVIIe siècle, mais l'ensemble de la construction avait été complètement remanié au XVIIIe siècle.

Demi-lune de Neuve. — En procédant à l'agrandissement de l'église du Sacré-Cœur, du côté du Conservatoire de musique, on a mis au jour l'extrémité de la demi-lune de Neuve, ou ravelin de Neuve. Ces murs étaient parfaitement bien conservés et au moment de la création du quartier on s'est contenté de remblayer les fossés et d'araser les murs. Fait intéressant, l'inscription avec la date de la construction était restée à la pointe même de l'éperon. Sur un bloc demi-circulaire, taillé en queue d'aronde à sa partie postérieure, de façon à être bien fixé à la maçonnerie, se lisait en grands chiffres arabes la date 1731. Cette date est semblable, comme facture, à celle qui est déposée au musée sous le nº 957 et qui est de 1734.

La position de cet ouvrage n'est pas exactement figurée sur le plan synoptique de Galiffe <sup>2</sup>, il se trouve en réalité presque dans l'axe du Sacré-Cœur; d'autre part, ce même plan indique comme date de construction 1727. Nous savons par l'état des travaux de la Chambre des Fortifications, qu'on a pourvu le front de Plainpalais de nouveaux ouvrages, semblables à ceux de Rive et de Champel, seulement à partir de 1729, et que le dit ravelin n'a été terminé qu'en 1732. Après la réalisation des systèmes de contregardes et glacis, établis par de la Ramière sur le front des Tranchées, il y avait eu un temps d'arrêt et des opinions contradictoires à leur sujet s'étaient fait jour, principalement celle de Micheli-du-Crest. Malgré ces avis, dès 1729, on appliqua à Plainpalais ce système si onéreux pour la république. C'est sur

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Genava, VI, p. 239, No 796.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> J. B. G. Galiffe, Genève historique et archéologique, t. I, p. 401.

la demi-lune de Neuve que débouchaient les ponts de la porte de Neuve, établis, soit sur le fossé principal, soit sur le fossé de la demi-lune.

Cours de Rive. — La fouille pour la pose d'un collecteur au Cours de Rive, a traversé des murs de fortification et une galerie de mines. Cette galerie de mines a été coupée exactement dans l'axe du Cours de Rive, à l'alignement du carrefour de Rive, du côté de la ville.

Elle est semblable à toutes celles que l'on a déjà relevées, avec des pieds droits en maçonnerie et une voûte en briques. Sa particularité est qu'après un tracé horizontal elle prend une forte inclinaison dans la direction de Chêne. Entièrement remplie de sable, il était impossible de l'explorer. Elle appartenait, non pas à la contregarde du ravelin de Rive, mais au glacis en face de la contregarde, peu avant la pointe de l'ouvrage qui se trouvait plus près du lac. Du côté de la ville elle doit rejoindre la galerie majeure qui suit le mur extérieur du fossé extérieur. Nous savons, par les comptes, que les ouvrages de mine s'arrêtaient à l'axe de la contregarde de Rive; ce doit donc être l'avant-dernière galerie du côté du lac <sup>1</sup>.

La forte inclinaison provient de ce qu'elle suivait exactement le profil oblique du glacis. Ce rameau ne doit pas s'étendre bien loin, probablement jusqu'à la limite du glacis, soit le milieu de la place du carrefour. Ces fortifications ont été construites dès 1728, mais le travail des mines s'est espacé sur plusieurs années consécutives.

\* \*

## Epoque indéterminée.

Ariana. — Les drainages opérés pour recueillir les eaux du haut du parc, en vue de la construction du Palais des Nations, ont fait découvrir un curieux souterrain. La fouille très profonde, exécutée dans la région nord du parc, a traversé une cheminée en maçonnerie. Le sommet de cette cheminée n'était pas visible, car son regard était recouvert par 0 m. 50 de terre, mais il était surmonté d'une borne dont on ne connaissait pas la destination.

A 7 m. 40 du sol, cette cheminée donne accès à un couloir entièrement taillé à la main dans la couche de molasse qui se trouve à des profondeurs variables audessous de la terre végétale et du gravier. Des gros éboulements, dus à la fouille, ont coupé du côté inférieur la suite de ce couloir que nous n'avons pas pu, de ce fait, explorer dans cette direction. La cheminée posée et entaillée dans la molasse laissait un arc d'ouverture égal des deux côtés, montrant bien qu'elle était construite, non à une extrémité, mais à cheval sur la galerie. La cheminée est pouvue de pierres saillantes en forme d'escalier qui permettent de descendre sans échelle.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir le plan des ouvrages de mine dans Bulletin Soc. d'Hist. Genève, t. IV, p. 487 et suiv-

Avec l'aide de M. Gay nous avons exploré toute la partie supérieure de ce souterrain et nous donnons ici le résultat de nos relevés, sans pouvoir donner une solution définitive aux problèmes soulevés au sujet de son utilisation et de sa date de construction.

Ce souterrain, entièrement creusé dans la molasse, présente les dimensions importantes suivantes. Il mesure 0 m. 70 de largeur, mais a constamment plus de 2 m. de hauteur et par endroits jusqu'à 2 m. 85 de vide. Son profil n'est pas très régulier, car la molasse de la voûte s'est beaucoup délitée, dans le sens des couches horizontales de la pierre. Cependant le dessin supérieur est celui d'une voûte à arc aplati. A la naissance de l'arc, par suite des suintements de l'eau, qui a ébrasé la

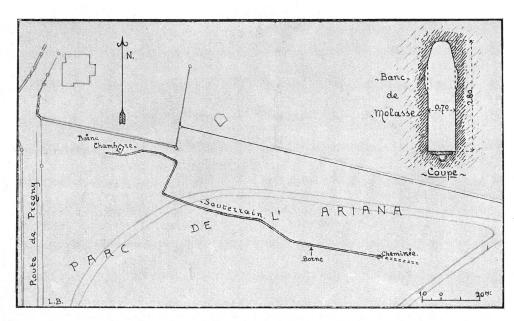


Fig. 6. — Le souterrain du parc de l'Ariana.

partie supérieure des pieds droits, le souterrain est plus large qu'à sa base. Les parois sont restées très rectilignes jusqu'à environ 1 m. 50 du sol. Le sol est formé de dalles plates ou schistes recouvrant un tout petit canal de drainage fait de tuiles courbes. (plan, fig. 6).

A partir de la cheminée, en remontant, le souterrain suit un tracé assez rectiligne pendant 116 m. 25, puis il tourne brusquement à droite pour former, un peu plus loin, une nouvelle courbe à gauche, très prononcée, et finir par une partie assez droite dans une faille de la molasse, sans issue, à la distance de 170 m. 70 de la cheminée. Branché sur ce souterrain, à 6 m. 70 du fond, s'ouvre un couloir latéral, semblable au premier, qui n'a que 1 m. 53 de longueur et donne accès dans une chambre mesurant 2 m. 80 sur 2 m. Cette chambre est aussi taillée dans la molasse et a un

niveau d'eau constant d'à peu près 1 m. de profondeur. C'est de là que part le canal de drainage qui sert de trop-plein à cette pièce. Le draînage ne se poursuit pas dans la dernière partie du souterrain principal. La chambre n'a pas une voûte taillée dans la molasse, ses parois se prolongent jusque près du sol et supportent une voûte en briques avec un regard central. Au-dessus de la couche de molasse, cette chambre a des parois maçonnées. Nous n'avons pu procéder qu'à un calcul approximatif de la hauteur de la voûte, environ 10 à 12 mètres. De places en places, des petites niches sont ménagées dans les parois du souterrain principal, pour pouvoir y déposer des lampes à huile. On y voit encore des traces de fumée. Partout les entailles des ciseaux employés à creuser la molasse, par endroits très compacte, sont visibles. Des fragments de maçonnerie en boulets remplissent certaines failles de la molasse; en un point la voûte est appuyée par un petit contrefort en maçonnerie, la voûte naturelle ayant dû céder. Le canal de drainage continuait en aval de la cheminée de départ, mais comme nous l'avons dit, par suite des éboulements, la galerie était naccessible.

A quoi servait ce souterrain et quand a-t-il été construit ? Ce sont là deux questions difficiles à résoudre. Il faut remarquer qu'autrefois il était bien connu, car on pouvait le retrouver au moyen de 3 bornes en pierre brute, placées sur le sol. La première sur la cheminée, la seconde ne correspondant pas à une cheminée mais repérant la direction de la partie droite, enfin la troisième certainement au dessus du regard de la salle carrée. A première vue il semble que ce couloir est un simple aqueduc, destiné à écouler des eaux de sources. Mais rien ne nous prouve que la salle carrée, soit le réservoir, date de la même époque que le souterrain principal; il a pu être construit après coup et branché sur le premier.

Il n'est pas douteux que la cheminée, mise à nu, où l'on voit des pierres de Meillerie, n'est pas antérieure au XVIIIe siècle; d'autre part les tuiles du canal de drainage semblent de la même époque. Mais les objections suivantes surviennent à l'esprit: 1º Pourquoi un tracé aussi compliqué pour un parcours relativement court? même avec une part d'erreur des mineurs on ne pouvait, sans intention, s'éloigner aussi manifestement du tracé droit. 2º Quelle utilité y a-t-il à construire un pareil souterrain entièrement taillé à la main, qui a plus de 2 m. 50 de hauteur, pour faire passer un canal de 15 à 20 cm. de vide? 3º La direction de cet aqueduc n'est celle d'aucune des maisons de la propriété; le tuyau en poterie, qui alimentait la carpière de la ferme, est peu profond et distinct de ce couloir.

Jusqu'à preuve du contraire, ces objections sont si fortes qu'il ne nous paraît pas impossible que ce couloir soit beaucoup plus ancien, qu'il ait été retrouvé d'une manière fortuite au XVIII<sup>e</sup> siècle, grâce à un puits d'extraction (car pour évacuer les matériaux il en fallait plusieurs) et qu'on l'ait utilisé comme aqueduc.

L'histoire de ces terrains ne nous apporte que peu de lumière. Aussi loin qu'on peut en retrouver des mentions, cet endroit s'appelait « En Pirafer », même en 1559

« En Pierrefer » ¹. Puis, sur le plan Mayer de 1788 ce champ, autrefois une vigne, et avant une terre aride, prend le nom de « Champ de la mine », que l'on retrouve dans plusieurs actes et de nouveau sur le plan français de 1812 ². En 1772, c'est encore le mot Pirafer qui est en usage ³. Plus au sud, sur l'emplacement du musée, les terrains sont toujours appelés « Es Chambres ». C'est donc bien à la fin du XVIIIe siècle qu'on a dû avoir connaissance de ce souterrain, ou qu'on l'a construit, car ce mot de mine le désigne implicitement, non pas que ce soit effectivement une mine, mais parce que ces sortes de galeries étaient souvent chez nous qualifiées ainsi.

Ce champ a appartenu dès le milieu du XVIIe siècle à la famille Rilliet, en 1712 à No. Robert Rilliet, en 1788 à Jacques Rilliet. Différentes branches de cette famille ont possédé le domaine de Varembé dit « en Malpertuis », qui peu à peu s'est agrandi pour parvenir à Marguerite Revilliod, née Rilliet, et à la famille Revilliod 4. Il ne faut pas confondre ce Varembé, dit Malpertuis, maintenant l'Ariana, avec le Varembé de la famille Pictet, en dernier lieu Rigot. La difficulté réside dans le fait que le champ de la mine était un terrain de franc-alleu et qu'on ne peut retrouver facilement la liste des propriétaires.

En résumé, il n'est pas possible actuellement de dater exactement ce souterrain et on ne peut savoir à quoi il était destiné primitivement. Les travaux faits pour la Société des Nations permettront peut-être de retrouver la partie inférieure de cet ouvrage, dont l'exécution a dû coûter beaucoup de travail et d'argent.

<sup>1</sup> Archives d'Etat, Portef. des dîmes F F.15.

<sup>2</sup> Archives d'Etat, Plan Nº 43, Banlieue de Cornavin, feuille 14, par Mayer. Plan français, Petit-Saconnex.

<sup>3</sup> Ibid., Plan par Nillion de 1777, Banlieue de Cornavin, Reg. I, feuille 24. Plans à vue de Cornavin, 3, feuille 12. Mise à fief le 23 mai 1772, Reg. coté B, Fiefs C. 37, fo 396, etc.

<sup>4</sup> Voir la provention complète pour l'Ariana au Registre foncier.

